



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park				
Date	27 décembre 2024		Heure de départ	19 h 10	
Conditions météorologiques	Pluie intermittente (Temp. : 1 °C)		Vent	13 km/h Est	
État de la piste	Courses 1 à 7 : Rapide (Variante 0 s) Courses 8 à 11 : Bonne (Variante 1 s)				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	5 J.P.	Nombre total d'inscriptions	141
Total des paris mutuels	\$ 2,164,481				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Jason Portuondo	Juge associé Scott Ksionzyk (à distance)
Vétérinaire officielle : Dre Julie Ballinger		Formation Tim Vanbokhurst

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

La cavalière, Gabriella Sasso, a signé un règlement à l'amiable et renonce à son droit d'appel concernant le résultat d'analyse positif pour le médicament de Classe IV méthylprednisolone obtenu du cheval, "Twin B Archie", lors de la Course 4, disputée le 9 décembre 2024.

Elle s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 500 et une suspension totale du 3 au 5 janvier 2025.

L'argent de la bourse doit être restitué et Mme Sasso doit suivre le programme de sensibilisation à l'utilisation des médicaments équin de la CAJO.

Décision #2962405

Les transferts entre entraîneurs ont été approuvés pour les chevaux, "Acapulco Sunburn" et "Roman Gladiator", qui quittent respectivement les écuries Darveau et Gallant pour intégrer celle de Brett Lester.

Courses :

Course 1 – Le #4, "Foxhunt", a terminé la course avec de l'équipement brisé (baguette de tête).

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #2, "Tribal Dancer", arrivé en 5^e position, s'est rendu à l'intérieur de deux pylônes dans le premier virage, sans pour autant être dépassé à la ligne d'arrivée.

Aucun placement n'est requis.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le conducteur, Tyler Jones, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.19 de la CAJO en permettant à son pied de toucher le cheval dans le dernier droit alors qu'il conduisait le #5, "Longshot Panic".

Il s'agit de la première infraction au cours des 365 jours.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2962465

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – La course a été chronométrée manuellement, les heures de départ et d'arrivée ont été vérifiées.

Les fractions intermédiaires pourraient avoir enregistré un écart.

Réclamations :

Aucune